

Accueil de loisirs :

ENFANT : Nom - Prénom :

Date de naissance :

PARENTS : Nom - Prénom :

Adresse :

N° téléphone :N° de téléphone travail :

École fréquentée :

Vacances d'automne

	lundi 23/10/17	mardi 24/10/17	mercredi 25/10/17	jeudi 26/10/17	vendredi 27/10/17
Journée repas					
Journée sans repas					
Matin					
Après-midi					

	lundi 30/10/17	mardi 31/10/17	mercredi 01/11/17	jeudi 02/11/17	vendredi 03/11/17
Journée repas			F É R I É		
Journée sans repas					
Matin					
Après-midi					

Signature des Parents,

Exemplaire à remettre à l'accueil de loisirs

FICHE DE RESERVATION
VACANCES D'AUTOMNE 2017

ATTENTION

Fiche à retourner à l'accueil de loisirs au plus tard
le vendredi 29 septembre 2017

**Vous pouvez alimenter votre compte par internet sur
 monlaval.fr (rubrique espace famille)**
 ou vous rendre à la régie municipale
 (centre administratif municipal – Place du 11 novembre)

**En cours de période,
 il est possible de modifier la fiche de réservation
 en prévenant la structure 15 jours à l'avance.**

**En cas d'absence non justifiée de votre enfant, votre compte
 famille sera débité du montant de la prestation prévue.**

ATTENTION

Le retour des fiches de réservation pour les vacances de Noël est fixé au
vendredi 1^{er} décembre 2017

Accueil de loisirs :

ENFANT : Nom - Prénom :

Date de naissance :

PARENTS : Nom - Prénom :

Adresse :

N° téléphone :N° de téléphone travail :

École fréquentée :

Vacances d'automne

	lundi 23/10/17	mardi 24/10/17	mercredi 25/10/17	jeudi 26/10/17	vendredi 27/10/17
Journée repas					
Journée sans repas					
Matin					
Après-midi					

	lundi 30/10/17	mardi 31/10/17	mercredi 01/11/17	jeudi 02/11/17	vendredi 03/11/17
Journée repas			F É R I É		
Journée sans repas					
Matin					
Après-midi					

Signature des Parents,

Exemplaire à conserver par les parents

FICHE DE RESERVATION

VACANCES D'AUTOMNE 2017

ATTENTION

Fiche à retourner à l'accueil de loisirs au plus tard
le vendredi 29 septembre 2017

Vous pouvez alimenter votre compte par internet sur
monlaval.fr (rubrique espace famille)
ou vous rendre à la régie municipale
(centre administratif municipal – Place du 11 novembre)

En cours de période,
il est possible **de modifier la fiche de réservation**
en prévenant la structure 15 jours à l'avance.

En cas d'absence non justifiée de votre enfant, votre compte
famille sera débité du montant de la prestation prévue.

ATTENTION

Le retour des fiches de réservation pour les vacances de Noël est fixé au
vendredi 1^{er} décembre 2017